

## DECRET D'OUVERTURE DE L'ANNEE DE LA MISERICORDE

---

**J'invite tous les fidèles du diocèse à célébrer l'ouverture de l'année de la miséricorde.**

Le dimanche 13 décembre 2015, je célébrerai l'ouverture d'une Porte de la Miséricorde à la Cathédrale de Saint-Dié à 10h45.

Trois autres « portes de la Miséricorde » seront aussi ouvertes dans les églises suivantes :

- La Basilique Saint Maurice à Epinal
- La Basilique Ste Jeanne d'Arc à Domrémy
- L'Abbatiale de Remiremont

Dans ces églises une liturgie d'ouverture sera également célébrée le dimanche 13 décembre 2015.

Chaque paroisse célébrera aussi l'ouverture de l'Année Sainte de la Miséricorde.

*(Des éléments pour cette célébration seront proposés par le Service Diocésain de Liturgie comprenant : le mot de l'évêque, le rite d'aspersion avec une prière de bénédiction de l'eau et la prière du Jubilé)*

Personnellement ou en famille, chacun pourra se rendre dans l'un de ces quatre lieux de la Miséricorde. Les Paroisses, les Mouvements et Associations de fidèles, les Services diocésains peuvent aussi organiser des pèlerinages vers ces lieux et y vivre un temps fort de la Miséricorde.

A Epinal, le 23 Novembre 2015



+Jean-Paul MATHIEU  
Evêque de Saint-Dié